



COMMUNE DE LEYSIN

DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique ouverte du mercredi 08 mai au jeudi 06 juin 2024.

Numéro d'enquête :	Au.03.24
Propriété de :	Commune de Leysin & Mme Eve Widmer
Adresse :	Rue du Village 39 / CP 14
Parcelle(s) N° :	DP 1076 / RF 672
Objet(s) concerné(s) :	Abattage de 3 épicéas avec 2 frênes et 1 saule
Motifs :	Nécessaire dans le cadre de la réfection du chemin agricole carrossable de Ponty
Plantation compensatoire :	1 mélèze avec 2 érables et 2 noyers, ainsi que de 6 arbustes

Les documents relatifs à l'enquête peuvent être consultés au bureau technique communal pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

La Municipalité

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE AVANT MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP

Propriétaire Prénom/Nom : COMMUNE DE LEYSIN
 Adresse : RUE DU VILLAGE 39, 1854 LEYSIN Parcelle(s) N° : DP 1076 + 672
 Tél. : 024 493 45 44 Mail : ht@leysin.ch

Objet(s) concerné(s)

Joindre un plan de situation indiquant par numéro* l'emplacement du patrimoine arboré concerné ainsi que des photographies.

Désignation exacte du patrimoine arboré faisant l'objet de la demande						
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)	Age (ans)	Etat sanitaire
	1	Épicéa	65	30	140	Pourri au Pied
	1	Épicéa	25	20	60	Sain
	1	Épicéa	55	24	120	Sain
	1	Frêne	80	28	90	Instable; écorce incluse
	2	Frênes	35 / 35	18 / 20	50	sains
	1	Sauze	35	12	50	sain

Demande

☒ Abattage

☐ Elagage

☐ Recépage sélectif

Motifs

☐ Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés

☐ Entrave avérée à l'exploitation agricole

☒ Impératifs de construction ou d'aménagement

Requête établie dans le cadre d'une demande de permis de construire

☒ oui

☐ non

Si oui, N° CAMAC PR 208/085

Noter que si la demande est établie dans le cadre d'un projet de construction, la demande de dérogation doit être soumise avec la demande de permis de construire.

Description des motifs de la demande :

ARBRES DONT LA BASE / SYSTEME RACINAIRE SONT
CONDAMNÉS PAR LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU CHEMIN.

Plantations compensatoires

Joindre un plan de situation indiquant par numéro* l'emplacement des plantations compensatoire

Désignation exacte des plantations compensatoires					
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1 m du sol	Hauteur (m)	Age (ans)
	1	Hêtre			
	1	Erable plâné			
	1	Erable plâné			
	6	Arbustes: Viburnum lantana, opulus, sambucus nigra / Evonymus europaeus			
	2	Noyers			

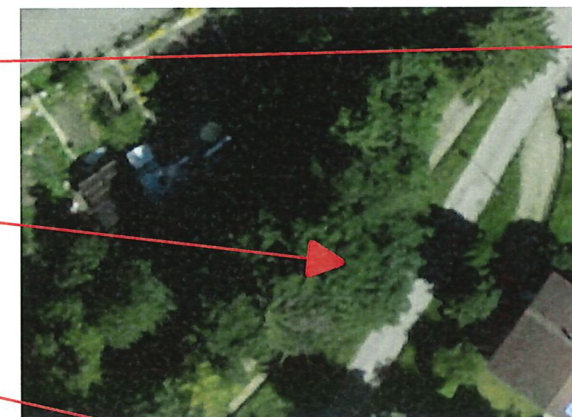
Lieu et date 02 MAI 2024 Signature du propriétaire

COMMUNE DE LEYSIN
 Service des Constructions

1854 LEYSIN

Aucun travail ne peut être exécuté sans autorisation municipale.

Chemin du Ponty - Abattage d'arbres prévus pour la réfection du chemin agricole.



1 épicéa



1 épicéa



1 épicéa



1 frêne



2 frênes



1 saule

02 MAI 2024
COMMUNE DE LEYSIN
Service des Constructions
1854 LEYSIN



Chemin du Ponty - Compensations* et effets compensatoires des abattages



* Propositions de M. Berset, garde forestier du secteur

- ▶ Plantation d'un mélèze en retrait du chemin
- ▶ Mise en lumière du peuplement mixte en arrière
- ▶ Mise en lumière du peuplement mixte en arrière
- ▶ Plantation d'un érable plane
- ▶ Plantation d'un érable plane
- ▶ Mise en lumière d'un tilleul
- ▶ Plantation de 6 arbustes (Viburnum lantana et opulus, Sambucus nigra et Euonymus europaeus)
- ▶ Plantation d'un noyer
- ▶ Plantation d'un noyer

Emplacements précis des plantations et essences à affiner

02 MAI 2024
COMMUNE DE LEYSIN
Service des Constructions
1854 LEYSIN